

Département Archives et Bibliothèque

Formulaire de demande de reproduction de documents à usage non commercial (personnel, scientifique et pédagogique)

Demandeur / Demandeuse

NOM*	:		Téléphone :	
Prénom*	:		Courriel*	
Raison sociale	:			
Ville (si étranger, pays de résidence)	:			

Usage des reproductions (à remplir obligatoirement)

Domaine de recherche :

- ☐ Restauration ☐ Conservation
☐ Recherche préventive

Destination des reproductions :

Conditions d'utilisations des documents reproduits

- Tout usage public de documents conservés au C2RMF doit faire l'objet d'une autorisation préalable du C2RMF.
- La mention “ @ C2RMF / nom de l'auteur ou de l'autrice “ doit figurer auprès des documents reproduits.
- L'auteur/autrice s'engage à adresser un exemplaire de la publication ou du mémoire au C2RMF le cas échéant.
- Toute nouvelle utilisation des documents devra être soumise à l'autorisation du C2RMF.
- Toute utilisation des documents à une fin autre que celle indiquée ci-dessus sera sanctionnée selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

☐ En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'utilisation des documents et m'engage à les respecter

Date de la demande :

Signature du demandeur /
de la demandeuse :

Cadre réservé à l'administration

☐ Accord	Domaine :	Nombre de documents envoyés :	Nombre de documents refusés :
☐ Refus			

Date d'envoi des documents : / /

Nom du ou de la responsable d'envoi :

Nom et signature du ou de la responsable de suivi :

* Ces mentions sont obligatoires pour vous transmettre les données demandées et pour pouvoir vous joindre en cas de nécessité. Le responsable du traitement est le ministère de la Culture ; vos données sont destinées au personnel du centre de ressources documentaire du C2RMF et traitées dans le cadre d'une mission d'intérêt public. Les données courantes sont conservées pendant 2 ans, puis supprimées ou anonymisées. À l'issue du traitement initial, les données présentant un intérêt historique ou scientifique sont transmises au service public d'archives compétent pour y faire l'objet de traitements à des fins archivistiques dans l'intérêt public, et conservées sans limitation de durée. Conformément à la loi informatique et libertés et au Règlement européen sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition, ainsi que du droit de définir le sort de vos données après votre décès. Ces droits s'exercent par courriel à rv-doc.paris-c2rmf@culture.gouv.fr ou par courrier adressé au chef de la filière Archives, documentation et données : Palais du Louvre - porte des Lions, 14, quai François Mitterrand, 75001 Paris. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Liste des documents demandés

Le service de numérisation à la demande est réservé aux publics empêchés ou aux publics éloignés. Chaque demande sera examinée par le chef de la filière Archives, documentation et données.

[illegible]